

Sur le devant de la Seine

N° 10

Travaux

**Aménagement de l'ouvrage
de la Perception à
Châtillon-sur-Seine**

Concours photo

Résultats de l'édition 2019

Eau potable

**Etude BAC du captage de la
Grande Fontaine**

Contrat Global Sequana

Bilan et perspectives d'avenir

Animaux

La Truite fario

Le bulletin d'information des vallées de la Seine, de l'Ource, de la Laigne et de l'Aube

www.contrat-sequana.fr

 EPAGE Sequana



Aménagement de l'ouvrage de la Perception à Châtillon-sur-Seine

Afin de permettre le rétablissement de la continuité écologique de la Seine dans sa traversée de Châtillon-sur-Seine, des travaux d'aménagement de l'ouvrage de la Perception ont été effectués durant l'été 2019.

Restauration de l'ouvrage

Cet ouvrage, propriété de l'EPAGE Sequana, présentait une structure en bois vieillissante et en mauvais état. Celle-ci a donc été remplacée par une structure en acier galvanisé. Une nouvelle passerelle et un garde-corps ont également été installés.



Les vannes ont été remplacées par des vannes automatiques PANAVAN. Ce dispositif consiste en un système de bascule de la vanne sous l'effet de la pression de l'eau afin de permettre de réguler le niveau d'eau en amont de l'ouvrage.



L'ouvrage de la Perception avant travaux

Rétablissement de la continuité écologique

Afin de permettre la libre circulation des poissons et l'accès à leurs zones de reproduction, d'alimentation ou d'abri, une passe à poissons de 10 mètres de long et 5 mètres de large a été aménagée en parallèle de l'ouvrage. Celle-ci se compose de gros blocs de pierre répar-tis de manière à diminuer la vitesse des écoulements. Des pierres puis une couche de galets ont été mises en place entre ces blocs pour constituer le fond.



Respect du débit réservé

Le débit réservé est le débit minimum obligatoire d'eau que les propriétaires ou gestionnaires d'un ouvrage hydraulique doivent réserver au cours d'eau et au fonctionnement minimal des écosystèmes ainsi qu'à tous les usages de l'eau.

Afin de respecter ce débit réservé, un seuil a été créé dans le lit du cours d'eau au niveau de l'entrée du bief pour favoriser l'alimentation du bras naturel de la Seine en période d'étiage. Le bief, quant à lui, sera alimenté dès que le débit de la rivière atteindra les 560 litres/seconde.



Quelques chiffres

- **Montant total des travaux : 342 871 € TTC**
- **Financement de l'Agence de l'eau Seine-Normandie : 168 240 €**
- **Participation de la commune de Châtillon-sur-Seine : 55 214 €**
- **Entreprises ayant effectué les travaux : SA André BOUREAU, TMFCT et Sébastien DUFOUR.**

Rénovation du mur longeant le bief

Le mur situé en rive gauche de la Seine le long de la passe à poissons était en très mauvais état et menaçait de s'effondrer. En accord avec la commune de Châtillon-sur-Seine (propriétaire du terrain), il a été décidé de procéder à sa restauration intégrale en même temps que les travaux d'aménagement de l'ouvrage hydraulique.



Avant...



... Après !

Concours photo «Eau'be et crépuscule»

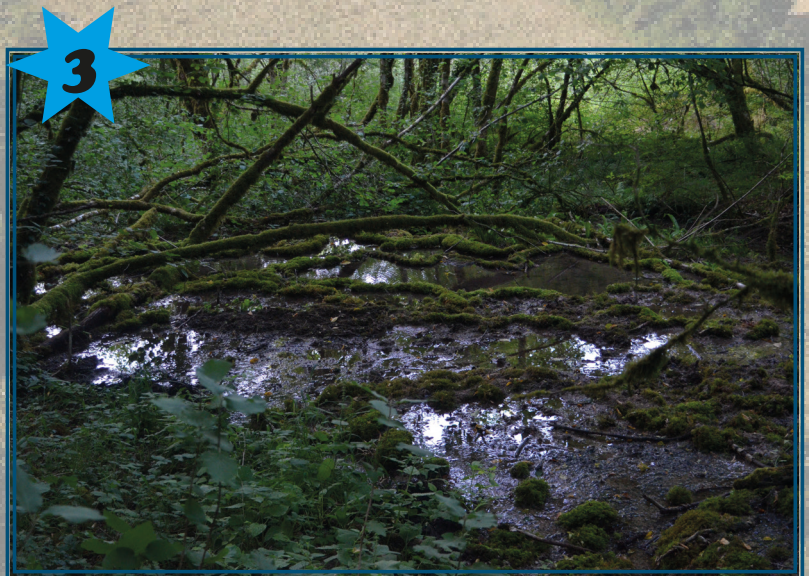
Pour cette édition 2019 du concours photo organisé par l'EPAGE Sequana, le thème choisi était les milieux aquatiques à l'aube et au crépuscule. Malgré un nombre réduit de participants, notre jury a tout de même pu se réunir pour élire les trois plus belles photos, dont les auteurs ont été récompensés lors de la remise des prix organisée le 13 novembre dernier.

1ère : Stéphanie MARQUET

«Crépuscule entre Châtillon-sur-Seine et Sainte-Colombe-sur-Seine»



2ème : Lucas GUILLEMAN
«L'île de Chamesson au crépuscule»



3ème : Patrick BOURQUARDEZ
«Tuffière à Busseaut au crépuscule»

Opérations de traçages

La préservation de la qualité de l'eau alimentant les captages avant distribution est un enjeu majeur de notre territoire puisqu'elle permet de protéger au mieux la santé des consommateurs et d'éviter des traitements de dépollution.

Avec le soutien technique de l'EPAGE Sequana et de la Chambre d'Agriculture de Côte d'Or ainsi que le soutien financier de l'Agence de l'eau Seine-Normandie, **24 études de Bassin d'Alimentation de Captage (BAC)** ont été réalisées ou sont en cours de réalisation en Côte d'Or par les collectivités ou les syndicats responsables de l'alimentation en eau potable.

Suite à cette phase d'étude, l'élaboration ou la révision des périmètres de protection du captage peut être attendue. Une animation visant l'adaptation des pratiques agricoles peut également être mise en œuvre afin de rétablir la qualité de l'eau lorsque celle-ci est dégradée.

Exemple avec le captage de Brion-sur-Ource :

Une étude BAC est engagée depuis 2018 avec le bureau d'études PHREASOL sur le captage de la Grande Fontaine en raison du caractère stratégique de ce captage qui constitue l'unique ressource du SIAEP de Brion-sur-Ource. Une révision des périmètres de protection de ce captage est par la suite attendue.

Dans le cadre de cette étude, **plusieurs traçages ont été réalisés**. Ils visent à injecter un colorant, encore appelé traceur, en un point donné, et à suivre sa restitution en différents points préalablement définis. Ils permettent d'identifier les grandes directions d'écoulement souterrain et leur vitesse. Ces traceurs peuvent être injectés directement dans le milieu souterrain via des fouilles ou des ouvrages type forage ou puits mais également en rivière.



Une connexion hydraulique entre l'Ource et le captage de la Grande Fontaine a ainsi été démontrée sans pouvoir évaluer pour autant dans quelle proportion cette rivière participe au débit du captage.

De ce fait à l'étiage 2019, une campagne de traçages quantitatifs en rivière a été réalisée. Celle-ci a pour objectif d'évaluer la contribution des pertes de l'Ource au débit de la Grande Fontaine pour **définir la vulnérabilité du captage en cas de contamination de l'Ource**. Les traceurs ont été injectés mi-septembre directement dans le lit du cours d'eau en amont des pertes observées dans la rivière, sur les secteurs de Voulaines-les-Templiers (fluorescéine utilisée de couleur vert fluo) et Maisey-le-Duc (sulforhodamine B utilisée de couleur rouge-fuchsia). La rivière a présenté une coloration temporaire sur ces deux secteurs.



L'utilisation de ces colorants spécifiques est **sans incidence pour la santé humaine et le milieu naturel** (dont la faune piscicole). L'information sur la réalisation de ces traçages a été donnée à toutes les communes où les traceurs pouvaient être observés. Des panneaux d'informations ont également été installés sur certains ponts, et l'EPAGE Sequana a relayé l'information via sa page Facebook.

Les traceurs ont été suivis pendant 9 semaines sur les rivières de l'Ource et de la Seine. Le bureau d'études doit maintenant exploiter les résultats obtenus et établir les préconisations nécessaires pour la suite de l'étude.

Un autre traçage en rivière sera réalisé par PHREASOL à l'étiage 2020 sur le secteur de Marcenay. Ce traçage aura pour objectif d'évaluer la contribution des eaux superficielles drainant la plaine de Larrey et Poinçon-les-Larrey, afin d'évaluer l'impact de la large occupation agricole.

Bilan du Contrat Global Sequana

Le Syndicat Mixte Sequana (anciennement Syndicat Intercommunal des Cours d'Eaux Châtillonnais), labellisé EPAGE en 2019, porte depuis de nombreuses années des contrats de rivières. Situé en milieu rural et en tête de bassin versant, les enjeux sont en effet multiples.

Le bilan technique et financier du contrat de rivière 2007-2012 ayant été largement positif, les acteurs locaux ont alors considéré que l'effort devait être maintenu pour ne pas risquer de perdre l'ensemble des acquis. Un nouveau contrat, le Contrat Global Sequana, a donc été signé le 17 juin 2014 pour une durée de 5 ans. L'animation générale du contrat a été assurée par le Syndicat Mixte Sequana, structure porteuse du contrat.

Le programme d'actions du contrat, représentant un budget de 26 millions d'euros HT pour un total de 248 actions à réaliser, a été décliné en 4 volets correspondant chacun à une thématique spécifique :

- Volet A : animation/communication et suivi du contrat (27 actions),
- Volet B : reconquête et préservation de la fonctionnalité des milieux aquatiques et humides (128 actions),
- Volet C : réduction de l'impact du petit cycle de l'eau sur le milieu (potabilisation, distribution, collecte, assainissement et usage industriel) (36 actions),
- Volet D : réduction des pollutions diffuses (57 actions).

45 actions ont en plus été ajoutées en cours de Contrat, dont 27 dans le volet C.



*Création de banquettes sur la Seine à Châtillon-sur-Seine
(action réalisée en 2016)*

Contrat de rivière

Cet outil de planification à caractère prévisionnel vise par ses actions, à préserver et améliorer la ressource en eau et les milieux naturels (aquatiques et humides) sur son périmètre.

Financé en grande partie par l'Agence de l'eau Seine-Normandie, il est construit entre les politiques locales et les exigences de l'AESN et de l'Etat.



*Pose de clôtures le long de la Seine à Vix
(action réalisée en 2017)*

Un bilan technique et financier des réalisations était attendu en fin de Contrat afin d'évaluer sa réussite.

De manière générale, 65 % des actions ont été réalisées et 32 % des actions étaient terminées en fin de contrat (2018). Le volet A affiche le meilleur taux de réussite technique (93 %). A contrario le volet D, avec 56 %, affiche le moins bon taux de réussite technique. Les études inscrites dans ce volet étaient en effet très nombreuses, lourdes et longues à mettre en œuvre sur une période de 5 ans. 54 % du budget prévisionnel a été engagé. Le volet C présente à lui seul plus de la moitié du montant prévisionnel alors que sa part d'actions inscrites dans le Contrat n'était que de 15 %. Les actions inscrites dans ce volet étaient en effet souvent des projets importants et onéreux.

Ce bilan peut s'avérer mitigé mais la programmation ambitieuse de ce Contrat, la lourdeur de nombreuses actions (en termes de coût et de temps) et le peu de moyens humains mobilisés sont autant d'éléments qui font que ce Contrat peut finalement être considéré comme réussi.

Les maîtres d'ouvrage et les partenaires du Contrat sont conscients que la plupart des enjeux identifiés au début du Contrat Global Sequana persistent aujourd'hui, même si bon nombre d'entre eux ont déjà été traités. De nouveaux enjeux sont également émergents comme la préservation de la biodiversité ou la prise en compte du changement climatique.



Travaux d'entretien de la ripisylve

Afin de poursuivre les efforts engagés, les acteurs du territoire souhaite reconduire la démarche. L'EPAGE Sequana, en concertation avec les élus, et les entités administratives, a donc élaboré cette année un Contrat de Territoire Eau et Climat.



Ce contrat, établi pour une durée de 5 ans, comprend 102 actions pour un montant prévisionnel de 5 millions d'euros HT. Les actions ont été réparties suivant les 7 enjeux identifiés suivants :

- Enjeux 1 : Continuité écologique (8 actions)
- Enjeux 2 : Petite continuité (23 actions)
- Enjeux 3 : restauration morphologique (21 actions)
- Enjeux 4 : Protection de la biodiversité des zones humides (14 actions)
- Enjeux 5 : préservation de la ressource en eau potable (21 actions)
- Enjeux 6 : Diminution des pollutions diffuses des milieux aquatiques (11 actions)
- Enjeux 7 : Limitation et prévention du risque inondations (4 actions).

Ce Contrat de Territoire Eau et Climat sera signé par l'ensemble des signataires le 17 décembre 2019 à Châtillon-sur-Seine et prendra effet au 1er janvier 2020.



1. Renaturation du ru de Martilly en 2017



2. Participation au salon Récid'Eau en 2019



3. Protection de berge à Bay-sur-Aube en 2019

La Truite fario

Salmo trutta fario



Espèce emblématique de notre territoire, la Truite fario est un poisson appartenant à la famille des salmonidés.

Son corps, élancé et parfaitement adapté à une nage rapide, mesure généralement entre 20 et 50 cm, pour un poids compris entre 300 et 500 g (les plus grands spécimens pouvant atteindre 80 cm de long et peser plus de 7 kg).

Ses couleurs varient en fonction de son habitat. Le dos est foncé avec des nuances de noir, gris ou brun-vert plus ou moins sombre. Ses flancs sont bruns-jaunes tachetés de points noirs et souvent de points rouges. Son ventre est plutôt blanc, voire jaunâtre.

La Truite fario est un carnivore qui se nourrit aussi bien d'invertébrés que d'insectes ou de petits poissons. De nature territoriale, elle ne quitte son lieu de vie que d'octobre à décembre pour la recherche de frayères nécessaires à sa reproduction. Après avoir creusé une cuvette d'environ 10 cm de profondeur, la femelle y dépose ses œufs (entre 2000 et 4000 par kg de son poids) qui seront aussitôt fécondés par le mâle. L'incubation dure environ 40 jours dans une eau à 10°C.

Cette espèce particulièrement sensible, est menacée par plusieurs facteurs :

- La pollution de l'eau, en particulier lorsque sa teneur en oxygène est réduite,
- L'artificialisation des cours d'eau, souvent associée à la destruction ou dégradation des zones de frayères et des habitats,
- Certaines maladies pouvant être favorisées par la pollution de l'eau et la consanguinité,
- Les obstacles artificiels (barrages, seuils, etc...) qui nuisent à la migration.

MENTIONS LÉGALES :

URL : www.contrat-sequana.fr

Organisme : Syndicat Mixte Sequana (SMS)

Adresse : 21 boulevard Gustave Morizot – 21400 CHATILLON-SUR-SEINE Tél. 03.80.81.56.25 Fax : 03.80.91.18.58

Email : contact@syndicatsequana.fr

Responsable de publication : Thierry NAUDINOT. Responsable éditorial : Lauriane PITOIZET.

Crédits photos : EPAGE Sequana/Stéphanie MARQUET/Lucas GUILLEMAN/Patrick BOURQUARDEZ/AAPPMA

La Fario

Date de parution : novembre 2019.